



• Tri des emballages : on vous simplifie la vie !

A compter du 1^{er} janvier 2021, les consignes de tri de nos déchets évoluent. Nous pouvons désormais déposer dans les conteneurs de tri : pots de yaourt, barquettes de beurre, films alimentaires, pots de crème...

100% EMBALLAGES SE TRIENT dans les Vosges

Dans les Vosges, je TRIE tous mes EMBALLAGES

- Magazines & Journaux en PAPIER
- Emballages alimentaires en CARTON
- Conserves & Emballages en MÉTAL
- Bouteilles & Flacons en PLASTIQUE
- BARQUETTES
- BOITES POTS TUBES
- SACS FILMS PLASTIQUES

Avec Évodia et votre collectivité, tous les emballages se trient et les papiers se recyclent !

CITEO **ÉVODIA** www.evodia.org

• Le déneigement

Si les routes départementales sont gérées par les services de l'Équipement, la commune a en charge toutes les routes secondaires et les espaces publics. Ainsi, 42 kilomètres de voies communales ouvertes à la circulation publique sont assurés par les 2 agents des services communaux équipés d'un camion, d'un tractopelle et d'une turbine.

Petit guide de bonne conduite :

- En hiver, roulez équipé de pneus neige ou équipements spéciaux (chaînes...)
- Déneigez un passage pour les piétons devant votre propriété
- Soyez patients et compréhensifs, les services font le maximum

